

FACTURE N° 5110006

N/REF : 31/10/2025 15H06 C:263673 I:36606
V/REF : osmil807701709
V/Email reçu le Vendredi 31/10/2025 à 15H06

FONCIA ALPES DAUPHINE
15 RUE LESDIGUIERES
38000 GRENOBLE

IMMEUBLE : pierre semard
9 rue pierre semard
38950 ST MARTIN LE VINOUX

Fontaine, le 03 Novembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 7-9 SEMARD - ALLEE VERTE
MOTIF : INTERVENIR POUR UNE FUITE AU FOND DU GARAGE STATIONNEMENT 64
Donneur d'ordre : Mme L BORDE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite d'eau dans les parties communes a l'intérieur de l'immeuble.

LE 31/10/2025 A 15H15:
INTERVENTION DEPUIS LE GARAGE AU SOUS-SOL
CONSTAT: FUITE D'EAU AU NIVEAU DU DETENDEUR DE PRESSION GENERAL DE L'IMMEUBLE
REPLACEMENT DU BOUCHON 1/2
CONTROLE ETANCHEITE - OK
NETTOYAGE ET REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 03/11/25 à 15H59 Mme L BORDE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12	29,12
2,25	H.Ouvrier Qualifié Plomberie	1	73,82	166,09
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	39,45	39,45
1,00	Bouchon(s) cuivre 15/21	1	6,56	6,56
TOTAL H.T.				241,22
T.V.A. a 10,00%				24,12
TOTAL T.T.C.En EURO				265,34

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN